



COMITÉ
RÉGIONAL
OCCITANIE

COMITE REGIONAL OCCITANIE DE GYMNASTIQUE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 18 février 2023 – MONTGAILHARD (09)

Introduction :

Le samedi 18 février 2023, à 10H, les membres du Comité Régional Occitanie de Gymnastique sont réunis à l'auditorium des Forges de Pyrènes de Montgailhard en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Antoine BARON, Président du Comité régional Occitanie. Il est assisté de la Secrétaire générale régionale, Madame Michelle VILLALONGUE et du Vice-président régional Damien DA LUZ également représentant le Comité départemental de l'Ariège de Gymnastique et Président du club du Rythmique Club Comté de Foix Montgailhard.

Le Président salue la présence de :

Monsieur Mickaël DEROUBAIX, Vice-président de la Fédération représentant Monsieur BLATEAU, Monsieur CAUX, Maire de Montgailhard,

Monsieur GUICHOU, Conseiller départemental de l'Ariège et Adjoint au Maire de Foix.

Monsieur Robert MOREREAU, notre commissaire aux comptes,

Monsieur Marc PENCHENAT, représentant la société Gymnova,

Monsieur Daniel SERRA, représentant la société Axidoc,

Monsieur Jacky GASTECEAU, représentant la société Errea Sporga,

Monsieur Jean-Noël BOISSELEAU, Daniel CONDAT et Agnès OLLIER, membres de la commission électorale régionale.

Nous remercions chaleureusement le Rythmique Club Comté de Foix Montgailhard, l'Office du tourisme de Foix et les Forges de Pyrènes pour leur accueil.

Un verre de l'amitié sera offert en clôture de nos travaux.

Nous excusons l'absence de :

Madame Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional Occitanie,

Monsieur ETIENNE, Directeur de la DRAJES,

Monsieur Richard MAILHE, Président du CROS Occitanie,

Messieurs Jean-Claude MELAC, Xavier PARENT et Madame Nicole DIGOUT, membres du comité de vigilance régional,

Et Monsieur Bruno BALITRAND, Trésorier du Comité.

Accueil :

Monsieur GUICHOU, Président du Conseil départemental de l'Ariège en charge de la Commission Culture, Jeunesse, Sports et Vie Associative et Adjoint au Maire, aux Sports et la vie Associative de la ville de Foix, Monsieur CAUX, Maire de Montgailhard et Monsieur Damien DA LUZ, Vice-président du Comité Occitanie et Président du Rythmique Club Comté de Foix Montgailhard, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée en terre ariégeoise à Montgailhard.

L'Ariège, terre sportive, dynamique et généreuse, vous accueille et vous souhaite de bons travaux. Merci à Damien DA LUZ, au RCCFM, aux Forges de Pyrènes et à l'Office du Tourisme de Foix-Montgailhard pour leur hospitalité.

Mots de Bienvenue :

Damien DA LUZ : " Je remercie Monsieur GUICHOU, Monsieur CAUX de leur présence, la Communauté d'agglomération de Foix Varilhes et son président pour nous accueillir dans leur infrastructure aux Forges de Pyrènes dans les meilleures conditions pour tenir notre assemblée générale aujourd'hui.

Notre responsabilité en tant qu'associations, comités départementaux et comité régional est de représenter les gymnastes sur le terrain, transmettre les valeurs du don, de l'engagement, du volontariat et du bénévolat. C'est également nouer avec le changement sans peur mais en l'accueillant avec bienveillance en comprenant aussi les dangers qu'il veut bien nous exprimer.

J'aimerais donc aujourd'hui qu'on se donne les moyens de travailler pour les générations futures, réfléchir ensemble à notre avenir; c'est aussi le but de notre assemblée.

"Nous n'héritons pas de la terre de nos aïeux mais nous l'empruntons à nos enfants." C'est une citation que j'affectionne mais elle illustre bien mon propos et ma pensée, Bonne assemblée à toutes et à tous. Je laisse la parole à Monsieur Fabien GUICHOU."

Fabien GUICHOU : "Bonjour à tous, les remerciements ont été faits, c'est un plaisir pour nous de vous accueillir dans ce site et en Ariège. Pour moi c'est un grand honneur pour deux raisons : premièrement parce que je sais le poids de la Gymnastique dans ce pays, 150 ans d'histoire sportive, vous faites partie des piliers du mouvement sportif et à 500 jours des Jeux Olympiques de Paris, les collectivités, les organisateurs, les financeurs du sport mais surtout les passionnés que nous sommes auront les yeux rivés sur le sport et la Gymnastique.

Vous êtes structurants pour le monde sportif, pour l'histoire du corps dans notre société.

Et puis un c'est aussi un hommage que je veux rendre à Monsieur Christian BERNARD, membre d'honneur du Comité Occitanie, il m'a formé en tant que professeur d'EPS et a beaucoup apporté en Ariège au sein du CDOS, du Comité Départemental et du club de Pamiers.

L'Ariège est fière de vous accueillir, elle reçoit régulièrement des ligues, elle intéresse et rassemble avec 6 clubs affiliés... Nous sommes peu nombreux en Ariège, 150 000 habitants, mais au-delà des résultats sportifs pour nous, chaque médaille est exceptionnelle, c'est dire la qualité et la valeurs des acteurs que je salue ici.

Notre particularité est ici également d'être un département transfrontalier qui essaie dans plusieurs disciplines de travailler avec l'Andorre pour avoir un caractère universel à notre pratique, permettre à nos jeunes et nos clubs de s'ouvrir sur le monde et de partager les valeurs du sport.

On ne peut toutefois se satisfaire totalement du paysage sportif, je suis quelqu'un de toujours insatisfait de la qualité de nos infrastructures dans notre pays, l'Ariège n'y échappe pas. Nous allons lancer un grand schéma départemental des équipements sportifs. Je sais qu'à la Région Monsieur CHIBLI travaille énormément sur le sujet pour l'améliorer parce que nous devons faire envie aux jeunes mais surtout aux bénévoles pour évoluer en club. Je suis convaincu que nous devons l'améliorer, d'un point de vue énergétique certes mais aussi pour avoir des installations les plus techniques possibles pour nous adapter et faire évoluer nos pratiques, Monsieur le président s'il y a des projets pour équiper la ruralité nous sommes à votre écoute.

Le département a débloqué des fonds pour équiper les clubs, les aider à se renforcer comme par exemple pour remplacer le praticable du RCCFM nous aurons à cœur d'aider les clubs, un sujet responsable que nous prenons en main.

Bonne préparation pour les Jeux Olympiques, nous suivrons nos champions, bonne assemblée."

I - Ouverture

Michelle VILLALONGUE, Secrétaire Générale régionale, ouvre l'assemblée générale.

Bonjour et merci à tous pour votre présence.

Les documents relatifs à la tenue de cette assemblée ont été adressés à chacun des membres avec les convocations.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du compte rendu de l'assemblée générale du Comité Occitanie de Gymnastique du 28 novembre 2021 à Thuir, l'adopte à l'unanimité.

42 associations affiliées sont présentes ou représentées représentant 12 522 voix. L'Assemblée peut donc valablement délibérer, conformément à l'article 8 des statuts.

Avant de vous présenter le rapport moral du président régional nous voulons rendre hommage à nos acteurs dont nous avons appris le décès l'an passé :

Monique BERRA, grand nom de la GR française et de Toulouse Gym,

Laurence PAILHY, ex présidente de la Perle Villefrancoise,

Pascal ROUGE, ex président du CGPO de Lavelanet,

Et Michel DENJEAN, éminent entraîneur de l'ASEA Toulouse.

Nous avons également eu le regret d'apprendre le mois dernier le décès de Mme MULLER, présidente de ST Bres.

Leur valeur et leur dévouement ont marqué la gymnastique.

Nous adressons par ailleurs nos félicitations à Noelline MOLLET, notre Représentante Technique Régionale Teamgym, pour la naissance de sa fille Réjane l'an passé et qui vient de fêter 1 an.

II – Rapport moral

Le Président Antoine BARON présente le rapport moral.

« Mesdames Messieurs les représentants institutionnels,
Mesdames Messieurs les représentants fédéraux,
Mesdames Messieurs les représentants des clubs,
Mesdames Messieurs techniciens, bénévoles et gymnastes
Chers Amis bonjour.

Nous vous souhaitons la bienvenue à notre Congrès Régional.

Je remercie les villes de Montgailhard et de Foix, le Club de Foix Montgailhard et le Comité Départemental de l'Ariège de nous accueillir au cours de cette assemblée générale sur leur terre.

Je remercie également tous nos invités qui vous ont été présentés par notre secrétaire générale Michelle VILLALONGUE pour leur présence.

La saison 2021-2022 a vu le retour à un fonctionnement gymnique quasi normal. Quel plaisir pour les gymnastes !

Plaisir de pouvoir profiter de cette liberté d'expression et d'épanouissement au travers de notre si beau sport.

Nous avons pu reprendre nos habitudes, mais pas sans difficultés. Les cycles de formations, recyclages, les stages préparatoires, et les compétitions. Cette vie sportive associée aux rendez-vous institutionnels nous ont permis de nous rappeler tout simplement que l'Occitanie est bel et bien une Grande Région !

Grande par ses comités départementaux, au nombre de 12. Grande par ses clubs affiliés au nombre de 91. Et Grande par son nombre de licenciés ; à l'heure où je vous parle nous en sommes à 20 328 adhérents.

Être dans une Grande Région c'est surtout répondre à l'exigence de nos licenciés et de nos clubs. Ce à quoi nous nous engageons et pour lequel nous y travaillons durement !

Je voudrais profiter de ce moment pour remercier tous ceux d'ailleurs qui sont investis et impliqués dans notre projet régional et donc fédéral.

Merci également aux clubs organisateurs qui permettent à nos gymnastes de s'exprimer de la plus belle des manières lors de ces événements sélectifs.

Je voudrais aussi remercier nos partenaires institutionnels et privés en ce sens et aussi vous dirigeants concernés.

En Février 2022, nous vous avons présenté l'état d'avancement et les actions prioritaires du Projet Régional **Gym'Occ 2.24**. Je vous donne rendez-vous en septembre 2023 lors du colloque des dirigeants pour faire le point de situation.

Je reconnais qu'il n'est pas facile de maintenir le cap de ce projet, quand la tendance sociétale est le « tout, tout de suite et le tout, pour soi ».

Alors félicitations aux clubs qui nous honorent par leur contrat d'affiliation et nous donnent par cet acte les moyens d'agir pour les gymnastes.

Merci à eux, à vous, pour cet investissement.

Bravo aussi à toute mon équipe régionale, élus, bénévoles, cadres d'Etat et salariés pour le chemin parcouru au cours de cette saison. Bravo pour la digitalisation réalisée pour nos compétitions, pour les webinaires de formation du dirigeant, pour le colloque régional autour du bénévolat, pour le guide du développement de la Gym+, pour l'accompagnement Qualiclub, pour le BPJEPS ; ceci pour ne citer qu'une partie de notre projet.

Continuons à nous entraider, travailler ensemble, pour que chacun au sein de cette émulation puisse s'épanouir.

2023 est déjà là et un anniversaire nous attend. Celui de notre Fédération Française de Gymnastique. Donc ce sera notre anniversaire à tous. 1883 à ce jour, soit 150 ans.

Première Fédération française, cet anniversaire nous rappelle le poids et l'importance de l'héritage que nous transmettons. N'oublions pas d'enrichir modestement cette évolution permanente ; tout comme le font nos entraîneurs au jour le jour avec nos gymnastes.

Donnons-nous rendez-vous le 16 et 17 septembre prochain à l'Aréna de Paris pour cette grande fête d'anniversaire lors des Nouveaux Internationaux de France de Gymnastique. Le Comité Occitanie organisera ce séjour pour vivre ensemble cet événement magique !

Enfin pour finir mon rapport j'encourage chaque club à suivre la démarche Qualiclub.

Démarche qui reste un gage de confiance pour nos adhérents et nos institutions. Vous y retrouverez la partie vitalité associative, et j'aimerais souligner l'importance d'un bon esprit Club. Une ambiance positive est le terreau d'un bon développement et d'épanouissement de nos licenciés.

Prenons plaisir à s'associer et à partager ces bons moments. Continuez en ce sens, nous nous chargerons de vous accompagner.

Maintenant c'est à vous Gymnaste d'agir comme vous le faites si bien.

Faites nous rêver.

Merci de votre confiance et de votre écoute.»

Antoine BARON, Président du Comité Occitanie de Gymnastique.

III – Rapport d'activité.

Anne-Marie BASSET, CTS Coordinatrice de l'Equipe Technique Régionale et Christophe STEVENDART, Délégué Technique Général présentent le rapport technique 2021-2022.

Cf. annexe diaporama.

IV – Rapport de gestion – Comptes clos.

Le Président régional présente les comptes clos au 31 août 2022 et le rapport de gestion.

Le bilan actif, passif et le compte de résultats sont présentés.

Cf. Annexe Rapport de Gestion 2022.

Rapport spécial du Commissaire Monsieur Robert MOREREAU, notre commissaire aux comptes, nous expose son rapport spécial.
Cf. Annexe Rapport spécial.

« Pour exposer ma partie, je vous ai proposé des slides car le rapport des travaux financiers est toujours compliqué pour celui qui le fait, mais encore plus pour ceux qui l'entendent.

Rapport sur les conventions : Pas de nouvelle convention.

Le rapport général du Commissaire aux comptes comporte 5 parties présentées sur l'annexe.

Opinion : nous certifions que les comptes sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du comité Occitanie à la fin de cet exercice.

Le fondement de l'opinion : repose sur le référentiel des normes d'exercice professionnel applicables en France et l'indépendance confirmant qu'il n'y a pas de services interdits.

Cette certification des comptes se fait au travers de 3 grands axes :

Principes comptables : les dispositions du règlement 2018-06 ont été respectées au sein du comité régional, les subventions octroyées ont été correctement rattachées à l'exercice.

Estimations significatives : les subventions constatées d'avance correspondent à la part de subventions octroyées au cours de l'exercice pour des dépenses qui seront engagées lors de l'exercice à venir. Les factures à recevoir en provenance de tiers sont bien appréhendées.

Présentation d'ensemble : l'évaluation des contributions volontaires en nature est servie tant au niveau des produits que des charges.

Vérifications spécifiques : Sincérité et concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

- . Présenter une image fidèle conformément aux règles et principes comptables
- . Mettre en place un contrôle interne
- . Apprécier la continuité de l'exploitation
- . Arrêter les comptes annuels

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

- . Fraudes ou erreurs : pas d'anomalie détectée
- . Jugement professionnel :
 - Identifier et évaluer les risques
 - Prendre connaissance du contrôle interne
 - Apprécier :
 - . Le caractère approprié des méthodes comptables retenues
 - . La continuité d'exploitation mise en œuvre par la gouvernance
 - . La présentation d'ensemble

Le Commissaire aux comptes doit se projeter sur la pérennité de l'association. Pour le comité Occitanie, toutes les mesures ont été prises pour pallier aux pertes.

Caractère approprié des méthodes comptables : il est garanti étant donné la profession comptable de votre Trésorier régional, Bruno BALITRAND.

Globalement mon appréciation est que rien ne s'oppose aux comptes et à ce qui est présenté aujourd'hui. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à venir vers moi pour que je puisse approfondir. »

Le Président régional tient à remercier personnellement Monsieur MOREREAU pour sa présence et son expertise.

V - Budget

Le Président régional présente le budget pour l'exercice 2023.

« Le Budget présenté a été travaillé par la commission régionale des Finances et a été réalisé par rapport à un exercice normal.»

Le tableau est projeté - Cf. Budget annexe.

La présentation n'ayant suscité aucun autre commentaire, nous passons au rapport du comité de vigilance régional.

Michelle VILLALONGUE remercie le Président et invite Marin BERNUSSOU Vice-président régional attaché au développement à prendre la parole pour présenter le rapport du comité de vigilance en l'absence de ses membres excusés.

VI – Rapport du comité de vigilance

Marin BERNUSSOU, Vice-président régional, présente le rapport du Comité de Vigilance réuni le 6 septembre 2022 au siège de Narbonne.

« Il est rappelé les 4 missions du comité de vigilance inscrites dans le règlement intérieur :
VEILLER au respect des règles de gouvernance, de déontologie et des procédures de gestion.
CONTRÔLER la pertinence de la cartographie des risques et en proposer des évolutions.
DEMANDER à la direction générale la communication de tout document utile.
RECUEILLIR les témoignages spontanés.

1. VEILLER au respect des règles de gouvernance, de déontologie et des procédures de gestion.

Nous avons pu examiner les comptes rendus de 8 réunions de bureau et de 3 réunions du comité directeur.

Les thèmes abordés et les points d'étape réalisés à chaque réunion sur la technique, le financier, les ressources humaines témoignent d'une gouvernance en accord avec les valeurs associatives et les statuts du comité. L'expression des différents participants semble facile et libre.

Notamment nous notons :

- Un respect des règles comptables. La décision d'une dépense significative est toujours discutée et décidée collectivement puis traitée par plusieurs acteurs.
- La réalisation des entretiens annuels avec les salariés

Lors de notre rencontre avec le président Antoine BARON et Marie CARTIGNY, les points suivants furent abordés :

- Nécessaire adaptation au fort renouvellement des ressources humaines (bénévoles et salariés) ainsi que des missions. Nécessité de redéfinir les contrats et objectifs.
- Projet régional recentré sur les priorités essentielles.
- Difficultés sur le poste de la directrice générale.
- Contrat de M. Pras.
- Fusion des deux régions au sein de l'Occitanie non entièrement résolue.
- Prix de la licence suite à la hausse de l'assurance.
- Risques liés aux réseaux sociaux. Doit être une mission bien définie et pas une tâche cachée en plus pour une salariée.
- Renouvellement du comité de vigilance en 2024.

La discussion sur tous ces points a démontré que le débat au sein du comité est actif et très ouvert.

Tous les points de vue sont exprimés et les décisions sont toujours le résultat d'une concertation.

Nous appelons à une grande vigilance sur la charge de travail et la charge psychologique afférents au poste de directrice. Il faut mieux définir les limites de son action à l'avenir et bien distinguer l'articulation entre travail salarié et responsabilité d'élus.

2. CONTRÔLER la pertinence de la cartographie des risques et en proposer des évolutions.

Aucune demande particulière ne nous a été communiquée. Nous comprenons fort bien qu'au vu du fort renouvellement des missions et des adaptations des ressources humaines, des nouvelles données économiques (inflation), de la nécessaire prise en compte du développement durable, la pertinence de la cartographie des risques ne soit pas une priorité.

3. DEMANDER à la direction générale la communication de tout document utile.

Tous les comptes rendus de réunion nous parviennent régulièrement et rapidement ainsi que les documents associés. Le suivi des activités du comité est ainsi assuré sans délai.

Nous remercions les salariés du comité pour ce travail.

4. RECUEILLIR les témoignages spontanés.

Aucun témoignage ne nous est parvenu.

Nous demandons à ce que l'information sur cette possibilité donnée à tous les acteurs (élus, bénévoles et salariés) soit la plus large possible.

Nous précisons que la confidentialité de ces démarches reste la règle.

Rapport validé par les trois membres le 21 Octobre 2022 ».

Merci à Marin BERNUSSOU pour son intervention et au comité de vigilance pour sa veille active. »

VII - Adoption des résolutions.

Michelle VILLALONGUE annonce le vote des résolutions.

« Nous remercions les scrutateurs : Jean-Noël BOISSELEAU et Daniel CONDAT membres de la commission électorale aidés du personnel régional.

Résolution N°1 : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes clos le 31 août 2022, du rapport de gestion du Comité Directeur et des rapports du Commissaire aux Comptes, les approuve dans toutes leurs dispositions, et donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°2 : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 612-5 du Code de Commerce, prend acte qu'il n'en existe pas.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°3 : L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de 58 706€ de l'exercice clos au 31 août 2022 du Comité Occitanie de Gymnastique, en report à nouveau.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°4 : Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide d'adopter le budget de l'exercice 2022-2023 du Comité Occitanie de Gymnastique tel que présenté.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 186

Adoptée à la majorité.

Résolution N°5 : Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la cotisation régionale pour chaque club, pour la saison 2023-2024 à 100 euros.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°6 : Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la part régionale de la licence à 16 euros pour 2023-2024.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°7 : Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2023-2024 de maintenir les tarifs des droits d'engagement aux compétitions, comme ci-après (Identiques à l'inter-département et à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels - Solo 13 €

Duo - Synchro - Trio 23 €

Equipe (3 gymnastes et plus) 25 €

Gymnastique Rythmique uniquement : Coupes formation 5 €

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°8 : En raison de nombreux postes vacants sur les Comités Techniques régionaux, l'Assemblée générale décide d'accepter les personnes suivantes au sein des comités :

Gym Pour Tous : Marie-Claire Pascalon (RTR), Rachel Kaj (Baby Gym), Magalie Bouvet (Gym+) , Aurélie Picard (Handi Gym), Enzo Peuble (Parkour).

Trampoline Tumbling : Gaelle Robert (Trampoline).

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°9 : L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Telles sont les constatations dont nous avons à vous rendre compte. »

VIV – Présentation de nos partenaires.

Société Gymnova représentée par Monsieur PENCHENAT Responsable Sud-Ouest : « Je suis à votre disposition pour vous accompagner sur vos nouveaux projets, visiter vos installations et même faire de la formation de cadre responsable du matériel pour tous les clubs et toutes les disciplines.

Dans le cadre du partenariat avec le Comité Occitanie, Gymnova vous propose 3 offres dans l'année dont la première, en cours, porte sur les portes-main et de la magnésie.

Pour les prochaines, nous vous consulterons pour savoir quels produits vous intéresseraient.

Alors n'hésitez pas à nous contacter.

Comme à chaque assemblée nous organisons ce jour pour les clubs occitans une tombola avec 3 bons d'achat de 500€ à gagner, rendez-vous donc en fin d'assemblée pour le tirage au sort. Merci à tous ! »

Société Errea représentée par Monsieur GASTECEAU, Responsable du grand Sud Ouest : « Je suis ravi et fier d'être parmi vous aujourd'hui. Je suis basé à Toulouse, la société a un grand showroom que vous pouvez découvrir à Verfeil.

Quelques mots sur la marque : Errea est une société familiale italienne fondée à Parme en 1988, vous la connaissez déjà en tant qu'équipementier et partenaire officiel de la Fédération Française de Gymnastique. Les produits sont fabriqués en Europe et nous sommes en capacité de produire des collections importantes avec énormément de choix mais aussi nous pouvons faire de la fabrication spéciale selon vos demandes et à vos couleurs.

Je suis heureux de signer ce partenariat ce jour avec le Comité régional Occitanie dans la continuité de lien avec la fédération. Dans ce cadre nous avons négocié des conditions spécifiques pour l'ensemble des clubs occitans avec une remise de 30% par rapport au prix de vente conseillé sur nos produits et au-delà, vous apporter un service privilégié car la société est maillée avec tout un réseau de revendeurs et partenaires qui travaillent au plus proche de chez vous pour répondre aux mieux à vos demandes au meilleur coût et avec des conditions optimales. La convention inclut deux activités complémentaires représentées par la société Sporga Développement qui propose des remises sur tout ce qui est textile et objets de communication capables d'accueillir votre logo avec un grand choix de produits pour promouvoir votre club. Également sur les récompenses, coupes et médailles personnalisées qui feront la différence sur vos événements.

Les offres seront accessibles via un code promo spécifique que vous transmettra le comité.

Merci de votre accueil, je reste à votre disposition pour échanger après l'assemblée. »

Société Axidoc représentée par Monsieur SERRA : Bonjour à tous, merci tout d'abord au Comité Occitanie pour le partenariat qui nous lie ; nous sommes très fiers de partager des valeurs communes qui sont la rigueur et l'excellence.

Axidoc est implantée en Ariège et maintenant dans l'Aude, les Pyrénées Orientales et Haute-Garonne ce qui fait de nous la plus grosse agence de bureautique en Occitanie. Nous sommes connus et reconnus pour ça. Concessionnaire agréé Xerox renommé mais pas que, nous apportons notre expertise depuis plus de 15 ans sur le matériel d'impression ainsi que la gestion documentaire.

Nous sommes partis de nos propres problématiques en téléphonie, l'envoi des factures dématérialisées et autres pour en développer les solutions et répondre aux enjeux propres à toutes nos structures qui sont d'être plus agiles, mobiles, partager et sécuriser nos données et performer notre gestion.

Parce que nous sommes persuadés que le passage au numérique est un accélérateur puissant pour vos structures, nous vous accompagnons pas à pas pour faire de votre transition numérique un véritable jeu d'enfant. Restant à votre disposition pour ce faire, merci de votre attention. »

VV – Remise des récompenses.

Nous avons l'immense fierté de décerner les dernières reconnaissances Qualiclub à nos clubs régionaux.

Montauban GR 82 a obtenu la reconnaissance de Bronze Qualiclub.

Saint Jean Gymnique obtient la reconnaissance Club affilié Argent et le Label Baby Gym dont vous pouvez voir la nouvelle identité visuelle avec la Mascotte Flipéo !

BRAVO à eux !

Ces reconnaissances sont gages de qualité pour les clubs, ainsi porteurs de valeurs d'excellence, de respect, de responsabilité et de plaisir.

Qualiclub offre une reconnaissance pour tous les clubs affiliés ; N'hésitez pas à contacter le comité régional pour vous accompagner !

Nous appelons les accompagnateurs Qualiclub régionaux présents à nous rejoindre en tribune pour les remercier de leur accompagnement de proximité auprès de nos clubs MERCI à eux ! (Madame Jobelot, Monsieur Thibault Carrier, Michelle Villalongue, Manon Wawrzyniak)

VVI- Questions diverses enregistrées au 8 février 2023

Question du Comité du Tarn :

« Notre question porte sur le prix des licences : dans certains comités régionaux des prix différenciés sont pratiqués suivant le niveau des gymnastes, pourquoi dans notre région n'est-il pas possible d'avoir au moins deux tarifs en particulier un pour les Baby Gym et pratiquants Loisirs qui n'ont qu'une heure de pratique par semaine et un pour les autres gymnastes. Peut-il y avoir "un retour" pour les clubs ?

A ce jour, des clubs se heurtent au départ de gymnastes vers des fédérations concurrentes pratiquant des tarifs de licences plus bas. Ces pertes d'adhérents sont préjudiciables pour l'équilibre financier des clubs.

Cordialement Robert Pinel, président »

Réponse par Antoine BARON : « L'état actuel du coût de la part régionale est, comme vous venez de la voter, à 16€. Ce coût a été maintenu sans augmentation depuis 5 saisons consécutives ! Il faut savoir encore qu'avant la fusion nous avions des tarifs plus élevés en Languedoc Roussillon et en Midi-Pyrénées ; l'équipe Occitanie a donc abaissé initialement cette part apportant un effort conséquent aux clubs occitans.

Il est important de rappeler par ailleurs l'utilité de cette part régionale qui aide au projet régional et au fonctionnement du comité. Le projet régional est fait pour l'ensemble des clubs sans différenciation ; quand on accompagne un club, on l'aide dans son entièreté pas sur son type de pratique.

Il faut savoir encore que 11 comités régionaux sur 18 appliquent ce « coût solidaire » non modulable. Si nous abaissons le tarif pour le secteur loisir en Occitanie c'est 60 000€ de moins sur le budget régional calculé pour maintenir un juste équilibre pour nos actions et notre vie régionale. Ça représente également 2 emplois en moins, services qui manqueront aux clubs.

La question reste importante, récurrente et nous n'y faisons pas abstraction.

Ainsi, je propose qu'au sein du Comité régional puisse être engagée une réflexion sur le sujet pour rassembler tous les tenants et aboutissants et qu'aux prochaines commissions finances soient invités un panel de clubs et de comités départementaux pour évoquer les possibilités et leviers à exploiter en ce sens.

Attention à notre équilibre car la baisse de la licence Loisir devra peut-être être compensée par l'augmentation de la licence compétitive et par conséquent, cela engagerait une fuite des licences plus importante.

Tout est lié, restons vigilants.»

VVII- Parole aux invités.

Monsieur Mickaël DEROUBAIX, Vice-président de la Fédération Française de Gymnastique :

« Monsieur le Président régional, cher Antoine,
Mesdames, Messieurs les Présidents des Comités départementaux,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur,
Mesdames, Messieurs les représentants techniques et administratifs des clubs,
Madame la CTS,
Messieurs les partenaires du Comité régional,
Mesdames, Messieurs, chers amis de la Gymnastique,

Je vous remercie de m'accueillir au sein de cette assemblée générale, c'est toujours un plaisir de venir au contact des structures déconcentrées et des clubs en présentiel.

Bravo Antoine de réunir les clubs ainsi après ces années Covid.

J'ai le plaisir de représenter le Président de la fédération, James BLATEAU, qui regrette de ne pouvoir être avec vous, son agenda ne lui permettant pas de se libérer. Je ne manquerai pas de lui faire un retour de cette rencontre mais vous aurez en mai sa venue en Occitanie dans le cadre de son tour des régions. Vous aurez cette occasion au travers de différentes réunions, d'échanger et d'avancer sur des points qui peuvent parfois faire avancer certains dossiers.

Je vous félicite pour la bonne tenue de cette assemblée générale, la proximité avec les clubs est essentielle pour mieux entendre, comprendre et vous accompagner. Vous êtes nombreux à vous être mobilisés pour vous retrouver et malgré tout poursuivre vos activités. Alors Bravo et merci pour vos gymnastes, vos clubs, pour les comités et pour la Gymnastique.

La situation sanitaire a fragilisé les structures et nous oblige sans cesse à nous adapter. Cependant, il est important de nous permettre de retrouver une vie associative presque comme avant. Nos clubs sont en ordre de marche. Nous devons rester mobilisés et tournés vers l'avenir. Nous devons poursuivre nos actions, adapter nos perspectives et nos projets.

Nous devons ensemble réussir cette saison et la suivante, pas des moindres à moins de 500 jours des Jeux Olympiques de Paris. La fédération a lancé cette nouvelle dynamique avec plusieurs objectifs :

Réussir la rentrée avec les clubs : bien engagée puisque nous étions sur 285 000 licences la saison précédente, il nous reste 40 000 à reprendre sur la saison 2023 et nous avons des premiers signes positifs en Occitanie comme ailleurs pour espérer revenir à notre score avant la pandémie.

Réussir la rentrée avec le Pass'Sport qui s'est étendu aux étudiants.

Réussir la saison 2022-2023 bien engagée avec les rendez-vous du CAMA, des colloques Gym+, Baby Gym, les nouveaux Internationaux de France de Gymnastique 2022 qui ont été un succès sportif et médiatique retransmis sur My Gym Tv et Sport en France. Les compétitions sont aussi bien lancées sur vos 12 départements.

Cette saison célèbre les 150 ans de la fédération comme la plus ancienne fédération nationale française avec le clin d'œil historique fait sur le territoire en Occitanie diffusé sur le Gym Mag et MyGymTv de ce mois pour promouvoir nos acteurs et actions depuis lors.

Les Jeux de Paris 2024 sont un objectif important pour notre pays et notre fédération (bénévoles identifiés et inscrits au COJO, informations progressives sur la billetterie, le parcours de la flamme et d'autres informations comme le club France sont à venir).

La modernisation de l'univers Baby Gym avec le kit pédagogique Jungle et la mascotte Flipéo.

La création de l'Académie France qui va remplacer l'Institut Nationale de Formation pour la formation fédérale, d'autres formations sur la communication, le management et dont l'objectif est aussi une quête de réseaux sur l'apprentissage.

Un point sur la communication : avec la newsletter fédérale hebdomadaire, le Gym Mag mensuel et MyGymTv accessible sur les smartphones et tablettes.

Sur le projet fédéral SynerGym et ses 4 engagements sociétaux :

L'effort a continué pour le Développement Durable avec la première Opération Gym Verte qui sera reconduite et étendue cette année. Nous avons fait un don de vêtements à Mayotte pour les clubs dans le besoin et nous encourageons les structures pour leurs initiatives.

Continuer la sensibilisation à la lutte contre les violences : un combat de tous les jours pour prévenir et protéger.

Stimuler encore et toujours l'évolution des méthodes de nos entraîneurs.

Et enfin, le dernier point qui nous concerne tous, c'est la révision des statuts de la Fédération et des structures déconcentrées dans le cadre de la nouvelle loi du sport (mars 2022) :

Un groupe de travail s'y attèle à la fédération et avance. Le groupe a présenté les avancées des travaux au dernier colloque des structures déconcentrées pour les finaliser au prochain congrès.

Parmi elles, entre autres, les clubs voteront désormais sur les prochaines élections fédérales à hauteur de 50% des voix, les présidents départementaux continueront à voter à 50% et le nombre de mandats sera désormais limité pour les présidents régionaux...

Enfin Bravo à Antoine et à toute son équipe pour la dynamique en place pour le développement de la Gymnastique et l'accompagnement de nos clubs, plus particulièrement des clubs en Occitanie.

Plus que jamais Ensemble, Créons le mouvement, on compte sur vous !

Bonne saison à tous. »

Merci Monsieur DEROUBAIX.

Nous laissons la parole maintenant à Monsieur CAUX, Maire de Montgailhard.

« Montgailhard est petit village de 1500 habitants.

Pour conclure je salue cette belle assemblée. Je voudrais en profiter pour remercier l'équipe locale.

Je vous dois une explication de pourquoi nous vous avons fait venir de si loin ? Parce qu'ici, un club se démène ; un club de haut niveau : l'équipe du Rythmique Club Comté de Foix Montgailhard dont je remercie son président Damien DA LUZ.

Notre municipalité essaie de tout faire pour que ce club vive, qu'il ait une salle et des temps d'entraînements suffisants.

Merci beaucoup pour votre engagement auprès des jeunes, nous en avons besoin !

Rentrez bien dans vos départements respectifs et bon appétit. »

Michelle VILLALONGUE et Antoine BARON remercient nos invités et nos partenaires pour leur présence et leur collaboration aux côtés de nos clubs.

Merci à l'ensemble des intervenants et bénévoles qui ont orchestré cette assemblée, et les clubs présents pour leur engagement.

C'est un rendez-vous annuel important, merci à tous d'être présents.

Antoine BARON remercie par ailleurs Thierry PRAS en charge des partenariats et l'invite à ce titre avec Monsieur GASTECEAU pour la signature de la convention avec la société Errea/Sporga ce jour.

Merci également à Monsieur PENCHENAT, représentant la Gymnova pour l'annonce des clubs gagnants au tirage au sort.

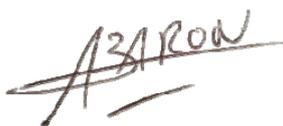
L'assemblée se clôture par un vin d'honneur et un repas convivial.

Merci à tous de votre attention et bonne saison sportive !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la Secrétaire.
A Montgailhard, le 18 février 2023.

Le Président
Antoine BARON

Handwritten signature of Antoine Baron in black ink, featuring a stylized 'A' and 'B'.

La Secrétaire Générale
Michelle VILLALONGUE

Handwritten signature of Michelle Villalongue in black ink, written in a cursive style.